



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Maladies professionnelles

Question écrite n° 50537

Texte de la question

M. Louis Le Pensec attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les conséquences de l'utilisation de l'amiante au sein des bâtiments de la marine nationale. De très nombreux marins ont sans doute été exposés à l'amiante, ont développé des maladies dues à cette exposition ou en développeront. Certains sont décédés de ces maladies. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui exposer l'ensemble des mesures mises en œuvre pour assurer le désamiantage des installations et de lui indiquer les initiatives qu'il entend proposer pour indemniser les victimes et leurs ayants droit

Données clés

Auteur : [M. Le Pensec Louis](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50537

Rubrique : Risques professionnels

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1841